

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/02/2022

Etaient présents :

Michel FAVREAU, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Claude SAVATIER, Elisabeth BORDAGE, Jean-François HESLOT, Yves LE MEUR, Sylvie GALOT

Était absente/excusee :

Elisabeth MICHEL (pouvoir Gilles SAUVION), Françoise GRANDE (pouvoir à Michel FAVREAU), Séverine ESNAULT (pouvoir à Pascal DECHARTRE), Jean-Louis MICHEL, Morgan RAIFFÉ

Secrétaire de séance : M. Gilles SAUVION

Nbre de conseillers 15

Nbre de présents : 10

Nbre de votants : 13

Date de la convocation

12/01/22

Ordre du jour :

1. Conseil Départemental

- Dotation ACTIV 3 de 27 200€ demande de subvention pour 2022

2. Trésorerie

- Etats en non-valeurs sur le budget principal

3. Points divers

Début de séance à 20h

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 18/01/2022 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1 : Conseil Départemental : ACTIV 3

Monsieur le Maire fait part du courrier de M. Alain PICHON, Président du Département de la Vienne octroyant à la commune de Coussay les Bois une dotation de 27 200€ dans le cadre du dispositif ACTIV, du volet 3.

Le Conseil Municipal prend acte de cette subvention ACTIV 3 pour 2022 et sera affectée au programme voirie.

Point 2 : Budget : admission en non-valeurs

- Etats en non valeurs

Le Comptable Public de Châtelleraut demande des admissions en non-valeurs : les listes n°5124621533 pour 701,49€,

n° 4711420233 pour 820,60€

n° 4351750233 pour 244,67€ sur le budget principal.

Le Conseil Municipal accepte ces admissions en non-valeurs sur le budget principal.

Point 3 : Points divers

- SIMER

Monsieur le Maire fait part des problèmes de ramassage des ordures ménagères depuis le nouveau mode de collecte en date du 17/01/2022, plusieurs hameaux ne sont pas collectés ainsi que le bourg. Un rendez-vous avec M. Chantemargue, chef de service des de la collecte au SIMER est prévu à la mairie le lundi 7 mars à 14h pour évoquer les différentes réclamations.

- Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne (FDGDON)

Monsieur le Maire fait part du courrier de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne intervenant pour la destruction des nids

de frelons asiatiques chez les particuliers et les collectivités, afin de bénéficier d'un tarif préférentiel il est demandé que la commune adhère, le coût est de 120€/an.

Après discussion, le Conseil municipal valide l'adhésion et un article sera mis sur le bulletin municipal pour information.

- **Radio RCF**

Après le rendez-vous en janvier dernier avec la journaliste, elle sollicite la participation financière de la commune à hauteur de 750€ pour les frais de production de l'émission « un jour, une église »

Après discussion, le Conseil municipal ne souhaite pas participer financièrement.

- **Bulletin municipal/ site internet**

Isabelle AUZANNEAU informe que le bulletin municipal est quasiment terminé, une lecture est prévue d'ici la fin de la semaine.

Concernant le site internet, le cahier des charges est en cours de modification.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21h25

Fait à Coussay les Bois, le 17/02/2022

Le Maire,

Michel FAVREAU



